

# Saison 2017/2018

## ANNEXE AU REGLEMENT DU CHALLENGE DES MONITEURS E.S.F.

### REGLEMENT COURSE SKI de RANDONNEE

Epreuve organisée dans le cadre du Challenge National des Moniteurs  
**(Épreuve ouverte aux aspirants et diplômés).**

#### NATURE DE L'ÉPREUVE

---

Épreuve de ski de randonnée sur le domaine skiable à accomplir suivant l'itinéraire indiqué par l'organisation, dans le respect des indications données par les commissaires de parcours.

#### ITINÉRAIRE

---

La course fait 580 m de dénivelé positif. Il y aura deux descentes qui se feront selon un parcours balisé.

zone de portage sur le parcours.

Zone de dépeutage obligatoire à respecter

#### DOSSARDS

---

La remise des dossards s'effectue au départ de la course, à partir de 10h30. Les concurrents acceptent de les porter intégralement.

#### DEPART ET ARRIVÉE

---

Départ à 11 h30. Le départ s'effectue en masse.

Un contrôle DVA avant l'épreuve est obligatoire à 11 h 15.

Un briefing d'avant course sera fait à 11h25, présence des concurrents obligatoire.

Arrivée dans un des stades du challenge.

#### SIGNALISATION

---

Le parcours est signalé et balisé.

#### CLASSEMENT:

---

Classements scratch Hommes et scratch Dames établis dans l'ordre des arrivées.

#### MATÉRIEL OBLIGATOIRE

---

Matériel classique de ski de randonnée (skis avec carres métalliques)

Casque

Peaux

Bâtons

Chaussures

Pelle, sonde, DVA

Un sac permettant la fixation des skis et le transport de matériel (pelle, sonde...)

Pour les personnes déguisées, la peau (corporelle) doit être couverte.

